



# CIZAY COMMUN'INFO

Le petit 4 pages de la commune de Cizay

Septembre 2016 – N°4

## Une cour d'école d'un nouveau genre !



Figure 1 : La cour d'école avant les travaux...



Figure 2 et 3 : ...La cour d'école après les travaux.



Figure 4 : Pendant les travaux...



Lors de la rentrée des classes du Jeudi 01<sup>er</sup> Septembre, les enfants des classes allant de la toute petite section jusqu'au CE1 ont eu l'agréable surprise de découvrir une nouvelle cour d'école. Cette dernière montrait depuis plusieurs années de nombreuses excavations et devenait trop dangereuse pour les enfants. A cet effet, le conseil municipal, dès le début de son mandat, a mené une réflexion budgétaire et ensuite technique (avec l'aide de l'équipe enseignante de Cizay) sur la faisabilité de ce projet. Dès le début des vacances scolaires, les travaux ont commencé par le terrassement et l'enrobage. La mise en place d'une pelouse synthétique autour des 2 tilleuls permet maintenant aux écoliers et à l'équipe enseignante de se détendre sur un espace coloré, non dégradable et ne nécessitant que très peu d'entretien. De plus, lors des pauses, les enfants ont enfin la joie de pouvoir jouer à la marelle, à la balle aux prisonniers pendant que certains s'exercent aux fondamentaux de la sécurité routière sur le circuit pédagogique composé d'une route de 60m environ et de 2 m de large, d'un carrefour à sens giratoire, de priorité à droite, de cédez le passage et de 4 passages piéton. **Et oui, la sécurité routière s'apprend dès le plus jeune âge !!!** Enfin, Bruno Hay, notre menuisier, a élaboré de nouveaux bancs sous le petit préau qu'il avait aussi préalablement renforcé.

En même temps, nous avons demandé aux entreprises d'enrober le chemin allant de la cour d'école jusqu'au terrain de foot mais aussi l'espace réservé au stockage des containers poubelles juxtaposant la cour d'école.

De plus, une place normée et réservée aux handicapés (près de la salle des fêtes) et des zébras (près du cimetière et à la Madeleine) facilitant la descente des enfants des cars provenant des différents établissements scolaires du secteur furent réalisés.

# *Festivités du 14 Juillet, malgré une météo trouble-fête, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.*

---

Pour la deuxième année consécutive, les habitants de Cizay étaient conviés pour la journée à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet. L'équipe municipale s'attache à poursuivre cette initiative prise en 2015. Ces festivités sont l'occasion pour bon nombre de nos concitoyens de se retrouver et d'échanger dans une ambiance conviviale. Elles permettent de préserver et de créer un lien social intergénérationnel, car nos vies sont souvent rythmées par les obligations familiales, les activités professionnelles et autres engagements.

Un ciel plombé et une fraîcheur inhabituelle pour cette époque de l'année ont vu arriver les participants. En raison des travaux de rénovation de la cour d'école, la salle des fêtes a été réquisitionnée. Ces circonstances ont permis aux familles avec de jeunes enfants ainsi qu'aux anciens de se protéger de la fraîcheur ambiante. Un barnum installé sur le parking de la place de l'église a accueilli le reste des participants.

Comme à l'accoutumée, le repas était précédé par le traditionnel discours et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Le Maire, Laurence Delaunay a convié les habitants à se rassembler devant le parvis de l'église pour le cérémonial. Elle a prononcé son discours, rappelant la symbolique de la Fête Nationale en y évoquant les valeurs fondamentales de la république que sont, la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a également rendu hommage à tous ceux et celles qui se sont battus au fil de l'histoire, pour défendre les valeurs républicaines. Laurence Delaunay a également évoqué les événements tragiques qui ont frappé notre pays ces derniers mois. Une minute de silence a été observée en mémoire de tous ceux qui se sont sacrifiés au nom du devoir patriotique et de s'associer également par la pensée, aux victimes des attentats perpétrés sur le territoire et à leurs familles. Comme pour marquer la solennité du moment, une averse a ponctué le discours de notre Maire.

Les habitants ont ensuite été conviés à rejoindre le terrain attenant à l'église pour l'apéritif. La météo semblait de concert, car la couverture nuageuse a laissé place à des éclaircies pour inciter à plus de légèreté et faire place aux festivités. A l'occasion de cette première, une conseillère, porte-parole de l'équipe municipale a informé les habitants du souhait du conseil, de transformer cet espace en un lieu de convivialité et de détente ouvert à tous. Vous trouverez les modalités de cette initiative dans le paragraphe suivant.

Le repas champêtre proposé était composé d'une entrée froide, d'un plat chaud (viande et mogettes), d'un fromage et d'un dessert. Nos remerciements vont aux bénévoles qui ont participé activement à la préparation.

L'après-midi s'est prolongée par des activités ludiques. Jeux de cartes pour les uns, pétanque et palets pour les autres.

Le Comité des Fêtes disposait d'un barnum installé sur le terrain contigu à l'église. Il proposait la vente de boissons. Merci pour cette initiative et cette contribution à la bonne humeur générale.

Les plus vaillants participants ont poursuivi jusqu'à l'heure du dîner et se sont sustentés des reliquats de l'apéritif mis à leur disposition. La soirée s'est clôturée à la tombée de la nuit.

L'équipe municipale espère vous retrouver aussi nombreux pour la prochaine édition. Merci à tous pour votre participation.

## *Aménagement du parc entre l'église et la mairie*

---

A l'occasion du 14 Juillet, l'équipe municipale vous a fait part de son souhait d'aménager la parcelle attenante à l'église. Cet aménagement vise à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Cette opération permettra de créer un espace de convivialité et détente ouvert à tous. Il a également pour objectif la valorisation du patrimoine architectural.

Notre démarche est de vous associer à l'embellissement de notre commune. Cela vous permettra de devenir acteur de la vie communale, de vous approprier l'espace public et d'y laisser votre touche personnelle.

L'idée consiste à fleurir et agrémenter le périmètre de cette parcelle d'une exposition très ensoleillée. Pour ce faire, nous faisons appel à votre générosité par le don d'une ou plusieurs plantes. Si vous disposez dans votre jardin, de semis spontanés, de vivaces à diviser ou de bulbes, nous serions ravis de les accueillir dans ce nouvel espace collectif. Nous désirons privilégier les vivaces à longue floraison, printanière et estivale. Pour permettre à ce projet de voir le jour, venez nombreux à notre rencontre. Les spécimens pourront être déposés en conteneur ou en racines nues, des godets seront prévus à cet effet.

#### **POINT DE COLLECTE**

**Place de l'Église Bourg de Cizay**

**Le Samedi 1<sup>er</sup> octobre de 14 heures à 17 heures**

Des informations quant à la conception et la réalisation de ce jardin pourront vous être transmises à cette occasion.

**Venez nombreux et merci à tous pour votre générosité !!!**



## **Actualités de l'école**

### **I. Effectifs prévisionnels de l'année (source : compte-rendu du conseil d'école du 09 Juin 2016)**

ECOLE	Classe de ...	Niveau	Effectifs	Total / classe	Total / école
<b>CIZAY LA MADELEINE</b>	FOUQUE	TP	7	<b>21</b>	
	Blandine	PS	14		
	GATINEAU	MS	7	<b>22</b>	<b>64</b>
	Claire	GS	15		
	PENFRAT	CP	11	<b>21</b>	
	Maël	CE1	10		
<b>COURCHAMPS</b>	JOURDAIN	CE1	6	<b>23</b>	
	Charlène	CE2	2		
		CM1	15		<b>47</b>
	BEDOUET	CM1	4	<b>24</b>	
	Aline	CM2	20		

Les enfants travailleront toute l'année sur le **thème des contes** !!!

## **Journées du patrimoine**

A l'occasion des journées du patrimoine des 16 et 17 Septembre, **le Prieuré grandmontain du Breuil Bellay situé sur la commune de Cizay la Madeleine (XIII ième / XVIII ième siècle) ouvrira ses portes.**

### **I. Les animations proposées lors de la visite**

Cette année, un programme d'animations exceptionnellement riche :

- Visite guidée par le propriétaire** des parties les plus anciennes, toutes édifiées au début du 13ème siècle: grande chapelle prieurale, passage du cimetière, salle capitulaire (et son incroyable voûte "en parapluie", Porticum). Un départ est prévu au début de chaque heure. Effectif limité à 15 participants par visite.
- Si des visiteurs arrivent en cours de visite guidée, ils pourront attendre le début de la visite suivante en assistant à **la projection d'un film intitulé: "Les Bonshommes de Grandmont"** consacré à la présentation de l'ordre monastique éponyme.

- ❑ Ils pourront également s'attarder sous le Porticum devant l'exposition permanente sur le même sujet, mais davantage axée sur **l'histoire et l'architecture du prieuré**.
- ❑ Durant la visite de la chapelle, les visiteurs pourront contempler les **œuvres du peintre Georges LEBRETON**, qui a consacré une partie de sa création à la mystique de l'ordre grandmontain.
- ❑ **Le samedi 17 septembre à 18heures**, à l'issue de la dernière visite, Monsieur Damien FOUQUE, Historien, donnera une **conférence/ causerie sur le thème des fondations grandmontaines en Maine et Loire**.
- ❑ Une **exposition d'instruments de musique médiévaux** se tiendra également dans la chapelle. Monsieur Guy ROBERT, spécialiste de musique médiévale et directeur de l'ensemble LIGERIANA en assurera le commentaire et effectuera une démonstration de quelques-uns de ces instruments.

## II. Horaires d'ouverture pendant les journées:

- ❑ le samedi 17 septembre de 14 heures à 18 heures
- ❑ le dimanche 18 septembre de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Le monument demeure privée et est en grande partie classée Monument Historique, il ne s'ouvre au public qu'à l'occasion des J.E.P.

Une participation, laissée à la discrétion des visiteurs, contribuera à couvrir les frais d'organisation de la manifestation

**Pour avoir plus de renseignement sur les journées du patrimoine, consulter le site internet suivant :**

[http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/programme\\_jep\\_16\\_pdll/index.htm#/17](http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/programme_jep_16_pdll/index.htm#/17)

- ❑ *A noter que l'Abbaye d'Asnières ouvrira aussi ses portes en proposant un tarif réduit pour les visites.*

## *Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019*

« Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. »

« **De plus, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019**. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés »

**Sources :** ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-pesticides-interdits-dans-les\\_39463.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-pesticides-interdits-dans-les_39463.html)

*Et n'oubliez-pas...*



- 24 Septembre** : opération Nettoyons la nature organisée par le comité des fêtes
- 30 Octobre** : journée jeux organisée par le comité des fêtes
- 06 Novembre** : Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par l'AEP à Courchamps
- 11 Novembre** : commémoration
- 10 Décembre** : fête de Noël des écoles organisée par l'AEP à Courchamps